

L'activité parlementaire 2008/2009 fut riche et dense. Le Sénat a battu cette année le record du nombre de jours et d'heures de séance publique depuis le début de la V^e République: 1 005 heures et 124 jours. Plus de 11 000 amendements ont été débattus (contre une moyenne annuelle de 5 500). Plusieurs projets de loi ont fourni l'occasion d'un vrai débat sur les risques de démantèlement du modèle social français (loi portant réforme de l'Hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, loi sur le travail du dimanche...). La Chambre Haute a aussi réaffirmé sa mission de représentation des collectivités territoriales notamment lors de l'examen de la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement ou du débat sur la réforme territoriale.

Les sujets qui nous sont soumis sont nombreux et souvent complexes, ce qui implique une spécialisation de chacun en fonction de sa propre expertise et de son affectation en commission. Le travail personnel de chaque sénateur est déterminant pour la qualité et l'approfondissement du débat, mais c'est le travail collectif qui donne véritablement corps à l'exercice démocratique. Car la force de conviction qu'un groupe uni par les mêmes valeurs est capable d'exprimer tient lieu de réel contre-pouvoir, gage d'un vrai pluralisme politique.

C'est en ce sens que nous avons décidé de vous présenter ensemble notre compte-rendu de mandat. C'est aussi le choix de faire entendre, avec plus de force collective, la voix du Finistère.

François Marc



Maryvonne Blondin



Jean-Luc Fichet




Les sénateurs sur le grand perron du Palais du Luxembourg.

Informations générales

Les 3 sénateurs socialistes se sont mobilisés ensemble sur des questions particulières au Finistère: sur l'avenir de l'administration des affaires maritimes, sur la situation de La Poste en milieu rural, sur le projet de restructuration du Centre de formation d'apprentissage polyvalent de Quimper, sur la production d'électricité par les serres, sur le maintien de l'école de gendarmerie de Châteaulin...

Ecotaxe: pour la reconnaissance de la périphéricité de la Bretagne

Lors de l'examen du budget 2009, les sénateurs socialistes bretons se sont collectivement mobilisés sur l'enjeu de la mise en œuvre de l'écotaxe, mesure retenue dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Les neuf sénateurs socialistes bretons ont déposé sept amendements pour que cette taxe écologique permette de véritablement concilier respect de l'environnement, aménagement du territoire, justice fiscale, et efficacité économique. De fait, l'argument ayant été pris en compte, dans le dispositif de taxation retenu il sera tenu compte de la situation particulière des départements périphériques.

Loi portant réforme de l'Hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires

Les sénateurs socialistes ont voté contre l'adoption du projet de loi Bachelot dit « HPST », sa logique comptable et centralisatrice ne leur paraissant pas adaptée aux défis auxquels est confronté notre système de santé. Ils ont également dénoncé le contenu notoirement insuffisant des dispositions permettant de garantir l'accès de tous, dans tous les territoires, à des soins de qualité. Ce texte porte en germe le démantèlement du service public hospitalier et la privatisation de notre système de santé, rendant un peu plus inéluctable la mise en place d'une médecine à deux vitesses.



Interventions de politique générale

L'état des finances publiques

Vice-président de la commission des Finances du Sénat, François Marc intervient régulièrement au nom du groupe socialiste sur les questions budgétaires et financières.

► Des finances publiques dans le rouge

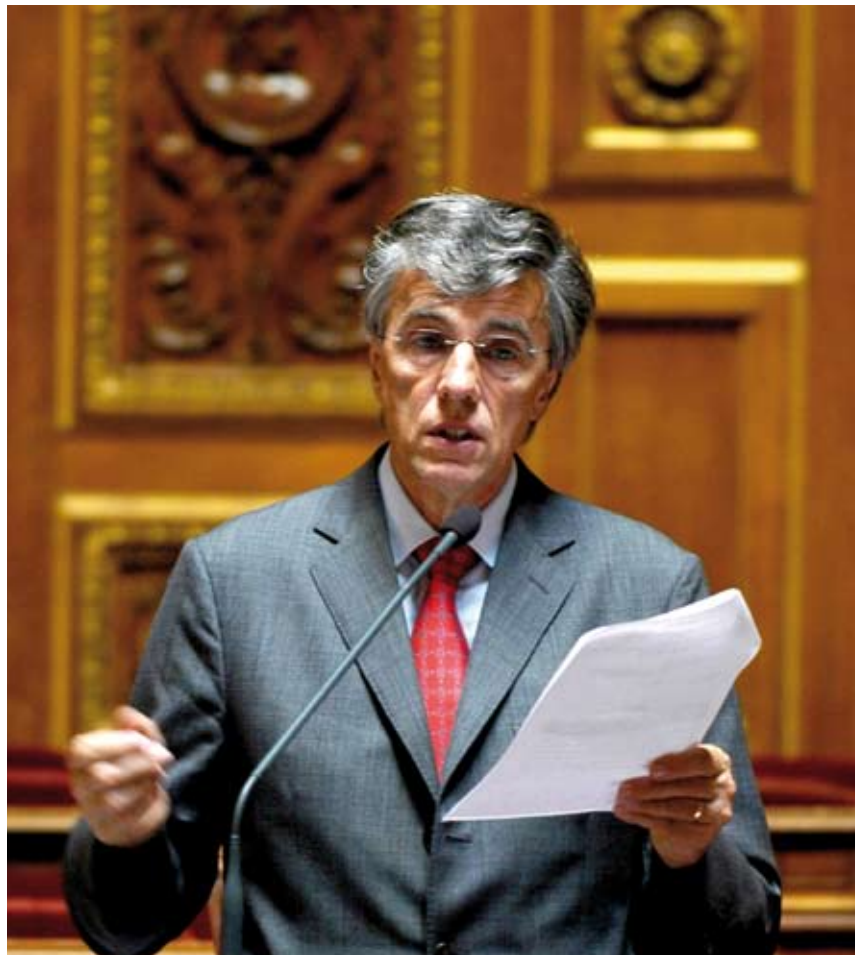
Les abandons de recettes consentis par l'État s'étant durement fait ressentir dans les collectivités, les choix budgétaires et fiscaux du gouvernement ne peuvent qu'être dénoncés. Outre **la dégradation du service public et des transferts de compétences non compensés**, la baisse des dotations a contraint les élus locaux - toutes tendances confondues - à **accroître les impôts locaux** forcément plus injustes car non progressifs (séance du 31 mars 2009).

► Inefficace et injuste : le scandale du bouclier fiscal

Le bouclier fiscal « illustre, à lui seul, **la déraison de la politique fiscale de ce gouvernement** : les impôts des plus modestes servent à faire des chèques aux plus riches ! » (question d'actualité du 19 mars 2009, interventions en séance des 24-25 nov. 2008, 31 mars 2009...).

► Situation tendue à l'extrême pour le budget 2010

La dette représente 80 % du PIB en 2009 (47 700 € par actif, soit 1 044 milliards d'euros). À ce rythme, elle passera à 86 % en 2010 et à **130 % en 2020**. Selon la Cour des comptes, ce sont les mesures gouvernementales récentes (quasi-suppression des droits de succession, déductibilité des intérêts des prêts immobiliers, exonération d'impôt sur le revenu des heures supplémentaires, déduction de 75 % du montant de l'ISF pour certains investisseurs, bouclier fiscal abaissé à 50 %...) qui ont généré un **déficit structurel alarmant**. Pour éviter la catastrophe il est urgent de **revenir à une politique républicaine de recettes : annulation de certaines niches et cadeaux fiscaux scandaleux** (séance du 16 juil. 2009).



Pour une régulation du droit financier, du droit boursier et du droit des sociétés

► Désignation (oct. 2008) dans le **groupe de travail Assemblée nationale-Sénat sur la crise financière internationale et le G20**.

► Désignation (fév. 2009) dans le **groupe de travail sénatorial sur la crise financière et la régulation des marchés**.

► Nombreuses interventions en séance sur le capitalisme financier (LF2009, LFR2009, loi TEPA...).

► Dépôt (23 oct. 2008) par les sénateurs socialistes d'une proposition de loi (n° 54) **visant à réformer le statut des dirigeants de sociétés et à encadrer leurs rémunérations** (suite des travaux socialistes menés depuis 2001).

Rapports parlementaires

* Politique des territoires :

Rapport général n° 99 (2008-2009) fait au nom de la commission des Finances, déposé le 20 nov. 2008. Des outils de politique territoriale (pôles de compétitivité, ZRR...) doivent être valorisés pour encourager le gouvernement à aller plus loin dans son action d'accompagnement de la crise économique et financière (aménagement numérique...), séance du 4 déc. 2008.

* Rapport n° 542 Tome II

Fait au nom de la commission des Finances ; projet de loi de règlement des comptes et rapport de gestion pour 2008 : contributions des rapporteurs spéciaux.

Questions relatives aux collectivités locales

Précarisation des moyens financiers

À chaque fois qu'il en a eu l'occasion, François Marc a défendu l'autonomie des collectivités :

- ▶ **séance du 6 nov. 2008 (question au ministre du Budget)** : ne pouvant agir directement sur les dépenses des collectivités, l'État **les étouffe financièrement**, en diminuant très fortement les recettes. **Le manque à gagner** pour 2009 : **plus de 400 millions d'euros**.
- ▶ **Séance du 25 nov. 2008** : défense du **maintien en 2009 du mécanisme de régularisation de la DGF**, amendements rejetés.
- ▶ **Séance du 18 déc. 2008** : défense de l'affectation aux départements d'une part du

produit de la TIPP, amendements rejetés.

- ▶ **Séance du 18 mars 2009** : relais des craintes des élus locaux en matière de péréquation.
- ▶ **Séance du 30 juin 2009** : défaillance des engagements gouvernementaux pris depuis 2002 en matière de **décentralisation et de péréquation**.

Aménagement du crédit d'impôt sur le revenu en faveur des économies d'énergie

L'amendement n° II-289 (article 50 du PLF2009) visait à permettre aux collectivités de réaliser des économies sur leur réseau électrique ; le gouvernement s'est engagé à **adopter les**

dispositions nécessaires par voie réglementaire (séance du 9 déc. 2008).

Conséquences financières de la réforme du recensement

Relais des craintes des maires s'agissant du décompte actualisé de population influant directement sur le **niveau de dotation** (courrier au ministre de l'Intérieur, janv. 2009). La réponse (JO Sénat du 20/08/2009) indique que « chaque année, la DGF sera actualisée avec les chiffres les plus récents. »

Défense des territoires

Questions orales

La couverture numérique des zones rurales

François Marc a **demandé un abondement des dotations financières pour les NTIC**, « les collectivités risquant d'avoir à **assumer la lourde charge financière de la couverture numérique** là où les opérateurs privés estimeront les infrastructures non rentables, **notamment dans les zones rurales** » ainsi qu'une **péréquation financière nationale et régionale** (question orale n° 481 du 28 avril 2009 à Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'État chargée de l'économie numérique). La réponse rappelle que des **instances régionales de concertation doivent définir des schémas directeurs pour le déploiement du très haut débit** ; un **nouvel outil réglementaire** doit permettre aux collectivités de devenir **investisseurs minoritaires**.

L'arrêt des travaux sur la RN164

Eu égard à la mobilisation des collectivités bretonnes, François Marc a interpellé

Dominique Bussereau, ministre des transports, sur l'absence d'engagements précis de l'État à poursuivre les travaux sur la RN164 (question orale n°3445 du 16 déc. 2008). Au-delà de la **réponse imprécise du ministre**, le préfet de région a annoncé (1er sept. 2009) que « **les travaux pourraient débuter en 2012 pour s'achever en 2013** ».

Questions écrites

En 2008/2009, François Marc a posé **36 questions écrites** (22 avec réponse, 14 sans réponse).

Exemples :

- ▶ classement du département du Finistère en zone de faible densité médicale (QE n° 05477),
- ▶ désengagement de l'État envers les MDPH (QE n° 06939),
- ▶ indemnisation des conseillers délégués communautaires (QE n° 07105),
- ▶ campagne de sensibilisation à la sécurité en mer (QE n° 08565),
- ▶ les notions de villages et de hameaux dans l'application de la « loi littoral » (QE n° 09741),

- ▶ organisation territoriale des permanences de soins (QE n° 05478),
- ▶ application du régime de l'auto-entrepreneur aux récoltants d'algues (QE n° 08316).

Mobilisations pour défendre le territoire finistérien

- ▶ contre le projet de fermeture de l'école de gendarmerie de Châteaulin (sept. 2008),
- ▶ défense de La Poste en milieu rural (nov, déc. 2008)
- ▶ situation des EVS (juin, juil. 2009),
- ▶ inquiétudes des maires face aux fermetures de postes Éducation nationale (février 2009),
- ▶ dotations aux îles Molène, Ouessant, Sein (avril 2009).



Une place pour la langue bretonne (Rencontre avec les élèves de l'école Diwan de Paris, juin 2009).

Vous pouvez retrouver l'intégralité de ses questions et interventions sur http://www.senat.fr/senfic/marc_francois98046x.html



Au Sénat

Le Sénat rajeuni et féminisé, après le renouvellement d'un tiers de ses membres : 75 femmes au lieu de 60 auparavant. La proportion de femmes a ainsi progressé de 18 % à 22 % et la moitié des nouveaux élus a moins de 60 ans.

Attributions

- ▶ Membre de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication,
- ▶ Membre de la Délégation française aux assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale,
- ▶ Membre de la Mission commune d'information sur la politique en faveur des jeunes,
- ▶ Secrétaire de la Commission spéciale sur l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie,
- ▶ Membre du Groupe d'études sur les arts de la scène et de la rue,
- ▶ Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé, dissous en juin 2009.

▶ **Délégation Française auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale (UEO)**: 12 sénateurs siègent au sein de cette institution qui fête cette année ses 60 ans. Nombre des sujets abordés ont trait à la protection des droits de l'Homme et à la lutte contre toutes les dérives anti-démocratiques. Maryvonne Blondin est notamment intervenue sur le conflit en Afghanistan (session du 3 juin 2009).

▶ **Mission d'information sur la politique en faveur des jeunes**: elle a dénoncé les obstacles rencontrés par les jeunes lors de leur intégration dans la vie active, et a notamment insisté sur leurs difficultés d'accès au logement (séance publique du 27 mai 2009). Ces travaux ont servi de support à l'élaboration du Livre Vert de Martin Hirsch; cependant, elle reste vigilante quant à l'application des engagements pris lors des séances de travail.



Contributions législatives: quelques exemples

- ▶ Soutien de deux amendements au projet de loi de **mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion** (séance publique du 21 octobre 2008).
- ▶ Présentation d'un amendement au projet de loi portant **réforme de l'Hôpital** en vue de l'intégration universitaire de la formation de sage-femme (séance publique du 3 juin 2009). Son adoption permet à cette profession d'obtenir la reconnaissance de leur diplôme au niveau master. Maryvonne Blondin a aussi soutenu la **présence médicale sur notre territoire** pour assurer un égal accès aux soins pour tous.

▶ Intervention sur le vote de la proposition de loi visant à lutter contre **l'inceste sur les mineurs**, pour exiger de vrais moyens donnés à l'Éducation nationale pour le dépistage et l'accompagnement des enfants victimes d'agressions sexuelles (séance publique du 30 juin 2009).

▶ **Orientation et formation professionnelle tout au long de la vie**: Maryvonne Blondin s'est fortement impliquée dans le débat, notamment sur la question de l'orientation. Elle a aussi défendu la place de la région comme chef de file de la formation professionnelle, et insisté sur la nécessité d'évaluer les organismes de formation.

Dans le Finistère

Création et culture

- ▶ Interpellation du ministre sur l'avenir des pratiques culturelles amateurs, partie intégrante de notre identité bretonne. L'avant-projet de loi sur la reconnaissance des **pratiques artistiques amateurs** avait provoqué d'importants mécontentements car il visait les pratiques déloyales à l'égard des professionnels. La vigilance doit être maintenue pour éviter une réglementation excessive et ne pas céder à une marchandisation des pratiques culturelles.
- ▶ Défense des plages horaires des antennes locales de France Télévision au moment des débats sur la loi supprimant la **publicité sur les chaînes publiques**. La forte audience de l'édition locale démontre l'attachement des Finistériens à une information de proximité (séance publique du 14 janvier 2009).
- ▶ Intervention sur la **loi Hadopi** pour dire son incrédulité quant à la possibilité de sanctionner le « téléchargeur fraudeur », la technologie ayant toujours un temps d'avance sur la loi !

Éducation et jeunesse

- ▶ Interventions régulières auprès du ministre de l'Éducation nationale ou de l'Inspection d'académie pour rappeler qu'une logique comptable ne doit pas l'emporter sur la réalité **des besoins éducatifs locaux**. Ce fut notamment le cas pour l'école du Trévoux et le centre de formation Avel Mor, tous deux concernés par des suppressions de poste d'autant moins justifiées que les collectivités réalisent d'importants efforts.
- ▶ Interpellation du ministre de l'Éducation sur l'avenir des 372 **auxiliaires de vie scolaire** que compte le Finistère. Les formations dues à ces agents n'ont en effet pas été assurées par l'État.
- ▶ Question au ministre sur le **statut des professeurs contractuels** au regard de l'élévation du niveau de recrutement des enseignants (question orale du 7 juillet 2009).

- ▶ Vigilance sur la **scolarisation au plus jeune âge** et opposition à la création de **jardins d'éveil** qui met fin au principe de gratuité de l'école et nie les qualités hautement éducatives reconnues à l'école maternelle. En 2007 en Bretagne, 62 % des enfants entre 2 et 3 ans étaient scolarisés alors que, dans certaines régions, seulement 5 % des enfants sont concernés, faute de places et d'enseignants !

Économie, emploi et formation

- ▶ Interpellation de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche sur les conditions d'attachement des **IUT (Instituts Universitaires de Technologie)** à la politique globale de l'Université, ainsi que sur le maintien de la valeur nationale du diplôme. Cette filière a en effet montré son adéquation avec le monde de l'entreprise grâce à un taux d'insertion professionnelle très élevé.
- ▶ Soutien de la démarche de la Chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère pour obtenir la participation financière de l'État au titre du plan de relance, pour la restructuration du **Centre de Formation d'Apprentissage polyvalent de Quimper**.
- ▶ Question au ministre de la défense sur le phénomène de piraterie dans le golfe d'Aden.

Attentive au dynamisme de la pêche en Finistère et de la **pêche au thon** en particulier, Maryvonne Blondin a demandé que soit facilité l'accompagnement des thoniers, en précisant qu'il est urgent de s'attaquer aux causes profondes de la piraterie : le retrait total de l'État somalien dans l'exercice de ses missions régaliennes et l'extrême pauvreté de la population (question orale du 9 juin 2009).

Handicap

- ▶ Interpellation de la secrétaire d'État chargée de la Solidarité sur les difficultés rencontrées par les **Maisons Départementales des Personnes Handicapées** pour obtenir de l'État les moyens humains et financiers initialement prévus pour leur fonctionnement, les Conseils généraux ne pouvant en assumer seuls la charge (question orale du 12 mai 2009).
- ▶ Interpellation du ministre du Travail sur la nécessité d'adapter la réglementation qui omet d'inclure les élèves des **Instituts Médico-éducatifs (IME)** dans la catégorie de ceux pouvant utiliser des machines « dangereuses », indispensables à l'apprentissage technique (menuiserie, cuisine...) et à une véritable perspective d'insertion professionnelle.



Rencontre avec le Président de la Chambre des métiers, deux apprenties du CFA Cuzon et leur professeur (10^{èmes} Rencontres sénatoriales de l'apprentissage, mai 2009).



Travail au Sénat

Jean-Luc Fichet a été élu au Sénat le 21 septembre 2008. Il est membre de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication où il suit plus particulièrement les questions de théâtre et d'éducation. Il est membre des groupes d'étude sur les fruits et légumes, le cheval, l'économie agricole alimentaire, le littoral et la mer, l'énergie, les médias et les arts de la scène. Il est membre de la Commission spéciale sur la formation professionnelle. Son rôle de Sénateur est à la fois d'alerter le gouvernement sur les sujets qui posent problème et d'enrichir les lois par un travail d'amendement.

L'avenir de l'éducation nationale

L'actualité sur la question de l'Éducation nationale fut riche cette année. Les communes, qui représentent pourtant 40 % du financement de l'école, se sont plaintes dans leur grande majorité du manque de concertation. Elles craignent, à juste titre, de se voir transférer des charges supplémentaires, sans bénéfice pour les familles et les enfants. Dans ce contexte, Jean-Luc Fichet est intervenu plus particulièrement :

- ▶ contre la suppression des postes d'accompagnement éducatif (Rased) ;
- ▶ pour la suppression du **service minimum d'accueil imposé aux communes en cas de grève des enseignants** car il ne tient compte ni de la réalité et de la diversité des communes, ni de la sécurité des enfants. C'est une nouvelle fois un désengagement de l'État sur ses missions de service public et sur son budget (séance publique du 20 janvier 2009) ;
- ▶ **contre la fin de la scolarisation des enfants de 2/3 ans en maternelle** avec la création expérimentale des jardins d'éveil à la charge des communes et des parents (séance publique du 3 décembre 2008). C'est, à plus ou moins long terme, **le démantèlement de l'école maternelle**. En conséquence, le sénateur a demandé au gouvernement l'arrêt du projet d'expérimentation des jardins d'éveil, des financements réels pour l'amélioration de l'accueil des 2/3 ans dans les classes maternelles et une véritable concertation avec l'ensemble des acteurs concernés ;



- ▶ contre **les conditions de financement des écoles privées**. Une commune n'aura à s'acquitter d'une contribution pour le financement d'un élève dans l'enseignement privé que sous certaines conditions. Cette bataille a été gagnée grâce à l'appui des sénateurs socialistes au débat,
- ▶ Jean-luc Fichet est intervenu enfin à plusieurs reprises pour dénoncer le **manque de places pour les enfants handicapés dans les instituts spécialisés**. Il a écrit au ministre de l'Éducation Nationale en mai 2009 contre la suppression de deux demi-postes d'enseignant dans les IME de Saint-Martin-des-Champs et de Carhaix. Il a de nouveau interpellé le ministre pour l'alerter sur la situation difficile des

familles d'enfants handicapés. À la rentrée, 82 enfants sont en liste d'attente en IME et 122 en SESSAD dans le Finistère. Ce sujet a enfin fait l'objet d'une question au gouvernement le 22 septembre dernier et où le sénateur a dénoncé les carences de l'État.

Le monde agricole

Alors que l'actualité de la rentrée est marquée par les difficultés des agriculteurs, cette première année au Sénat a été l'occasion d'interventions sur des sujets qui les intéressent :

- ▶ une question au gouvernement sur la **mortalité des huîtres**, activité essentielle pour l'économie bretonne, le 9 juillet dernier. Jean-

Luc Fichet a souligné l'urgence de la situation. Suite à cette question, le ministre a demandé au préfet un rapport sur la situation exacte des ostréiculteurs bretons,

- ▶ une autre sur l'avenir de la **filière du cheval breton** le 31 mars 2009,
- ▶ un appel au ministre de l'Agriculture pour l'alerter sur la **situation catastrophique des producteurs laitiers du Finistère**.

Enrichir les lois

Jean-Luc Fichet, **membre de la commission spéciale sur le projet de loi de forma-**

tion professionnelle, a dénoncé le manque d'ambition de cette réforme. Il a demandé une véritable prise en charge des jeunes qui sortent du système sans qualification et la mise en place d'une formation tout au long de la vie pour chaque travailleur (séance publique du 21 septembre 2009). Suite à un de ses amendements, le gouvernement s'est engagé à **informer un public très large sur la validation des acquis de l'expérience**. Jean-Luc Fichet s'est engagé pour que la VAE ne reste pas lettre-morte. Une mission d'information sur ce thème pourrait voir le jour prochainement.

Contre la fracture numérique, il a défendu un amendement pour que les **communes rurales** bénéficient de financements supplémentaires pour leurs investissements en nouvelles technologies.

Jean-Luc Fichet a interpellé le gouvernement, lors du projet de loi sur l'hôpital, **contre les discriminations et pour la reconnaissance des associations de personnes en situation de handicap dans notre système de soins**.

Dans le Finistère

Au niveau local, le travail d'un sénateur est de relayer les dossiers du département auprès du gouvernement et des services de l'État et d'être présent sur le terrain.

Défense des services publics

- ▶ Contre la baisse des horaires de La Poste de Plouneour-Menez
- ▶ Contre la fermeture d'une classe à Guerlesquin
- ▶ Sauvegarde du collège de Plougasnou
- ▶ Contre les suppressions de postes dans les instituts médicaux-éducatifs de Saint Martin des Champs et de Morlaix
- ▶ Contre la suppression des auxiliaires de la vie scolaire
- ▶ Combat réussi pour le maintien de France Télécom à Morlaix

Les perspectives de l'enseignement agricole

Sa voix s'est élevée pour cet enseignement très présent sur le territoire finistérien et qui apporte **un enseignement de qualité**, avec par exemple la Maison Familiale et rurale Kerrozar à Morlaix ou encore le lycée Sainte-Marie à Plouigneau. Alors que le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a augmenté de plus de 30 % en un an, la très grande majorité des élèves de cette filière **trouve du travail à la sortie de leurs études**. Pourtant, cet enseignement souffre d'**un manque flagrant de moyens et de perspectives**. Le ministre de l'Agriculture a promis des Assises au mois d'octobre. À suivre...



Rencontre avec les élèves du collège de Plougasnou (mai 2009)

Sur le terrain, des exemples de rencontre

- ▶ Rencontre avec les collégiens de Plougasnou le 15 mai 2009 sur le travail de sénateur.
- ▶ Visite d'une exploitation laitière sur le canton de Lanmeur en mai dernier.
- ▶ Visite du canton de Lanmeur avec le Sous-préfet de Morlaix et les maires, le 15 janvier 2009.
- ▶ Rencontre en décembre 2008 avec les syndicats d'infirmières et de kinésithérapeutes.
- ▶ Rencontre avec les maires du canton de Lanmeur pour réfléchir à l'accueil de la petite enfance, le 28 janvier 2009.

Questions au Gouvernement

Jean-Luc Fichet a posé **35 questions écrites** depuis un an (21 avec réponses et 14 sans

réponse). Elles sont un moyen d'avoir une réponse officielle de l'État aux interrogations des citoyens. Exemples :

- ▶ retraites agricoles,
- ▶ avenir de Météo France dans le Finistère,
- ▶ scolarisation des enfants handicapés,
- ▶ contournement des droits de douane dans l'importation de volaille,
- ▶ avenir du projet de loi sur la langue bretonne,
- ▶ utilisation de machines dangereuses par les jeunes dans les instituts médico-éducatifs,
- ▶ moyens de l'aide à domicile.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de ses questions sur : http://www.senat.fr/senfic/fichet_jean_luc08045x.html

Contacts

François Marc

► Permanence

Caroline Brémond
Julie Binois
2, rue de la Mairie
29800 La Roche-Maurice
Tél : 02 98 20 48 70
Fax : 02 98 20 48 74
Francois.Marc1@wanadoo.fr
www.francois-marc.com/blog

► Sénat

Tiphaine Vançon
15, rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06
Tel : 01 42 34 43 75
Fax : 01 42 34 43 74
f.marc@senat.fr

Maryvonne Blondin

► Permanence

Jocelyne Laversin
David Rivière / Laurence Vignon (1/2 temps)
21, rue le Déan
29000 Quimper
Tél : 02 98 52 24 72
Fax : 02 98 52 27 94
maryvonne.blondin29@orange.fr

► Sénat

Tiphaine Vançon
15, rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06
Tel : 01 42 34 43 75
Fax : 01 42 34 43 74
m.blondin@senat.fr

Jean-Luc Fichet

► Permanence

Patricia Morin
Hélène Sablon
10, place Tanguy Prigent
29620 Lanmeur
Tél : 02 98 78 81 59
Fax : 02 98 67 57 48
jlfichet.senat@orange.fr
www.jeanlucfichet.fr

► Sénat

Emeric Heydel
15, rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06
Tel : 01 42 34 28 22
Fax : 01 42 34 41 36
jl.fichet@senat.fr

Défense des services publics

Depuis deux ans, le service public subit une remise en cause sans précédent de son rôle : statut de La Poste, réduction drastique des effectifs dans l'Éducation, remise en cause des missions de l'Hôpital public... Le groupe socialiste du Sénat a ainsi déposé une proposition de résolution qui réaffirme l'égal accès des citoyens, sur tout le territoire - notamment dans les communes rurales - à la continuité des services publics, et demande à l'État une réelle compensation financière du transfert des compétences pour les communes. Pour en savoir plus : <http://www.senat.fr/leg/ppr08-446.html>

Repos dominical

Les sénateurs socialistes ont unanimement voté contre la proposition de loi Mallié sur le travail du dimanche. Aucune raison sérieuse ne semble en effet justifier ces dérogations au repos dominical, pas même l'argument économique qui a été largement battu en brèche, notamment par une étude du CREDOC. Cette loi est lourde de conséquences pour les Français, et en particulier pour les Finistériens qui sont nombreux à travailler dans le périmètre d'une commune touristique, frappée de plein droit par l'ouverture des commerces toute l'année et sans compensation pour le salarié. C'est bien la liberté de choix des salariés qui est désormais mise en péril. Des questions demeurent également pour les collectivités concernées qui, à terme, devront adapter leur offre de service public. Les crèches devront-elles aussi ouvrir leurs portes le dimanche, et quid des services administratifs ?



François Marc au Parc naturel régional d'Armorique en compagnie de son président Daniel Créoff, du préfet Pascal Mailhos, du sous-préfet de Châteaulin Denis Olagnon et des élus concernés (mai 2009)



Maryvonne Blondin en compagnie du vainqueur du Vendée Globe Michel Desjoyeaux, du préfet Pascal Mailhos et du Maire de la Forêt-Fouesnant Raymond Peres lors d'un déplacement à Port-la-Forêt (février 2009)

Crise du lait

Les producteurs de lait manifestent leur détresse depuis l'effondrement des prix qu'a connu la filière en mai dernier. Plongés dans une situation financière catastrophique, beaucoup de producteurs ne pourront poursuivre leur activité qu'à condition que les pouvoirs publics interviennent pour réguler le marché européen du lait. Le maintien de prix rémunérateurs est indispensable car la production laitière est essentielle pour l'équilibre et l'avenir de nos communes rurales. Il importe que l'État mette tout en œuvre pour assurer une régulation du secteur laitier qui préserve les revenus de nos producteurs. Mais au-delà du secteur laitier, c'est toute l'agriculture qui souffre aujourd'hui d'un contexte concurrentiel mal maîtrisé par la réglementation publique nationale et européenne. On ne peut attendre une future loi d'orientation (2010/2011 ?) pour soutenir le secteur. C'est au plus vite qu'il faut intervenir pour préserver la place essentielle de la production dans les filières économiques.

Collectivités territoriales

L'autonomie des collectivités territoriales est une chance pour la gouvernance nationale. Mais si cette chance est reconnue de tous, les moyens de conduire la décentralisation font aujourd'hui débat. Les conclusions du rapport Balladur ont été largement contredites par le rapport « Belot » du Sénat qui, appuyé sur l'expérience de terrain des sénateurs, préconise un schéma de réforme à nos yeux largement préférable à celui proposé par le gouvernement. Si notre architecture institutionnelle mérite d'être rationalisée, elle ne doit en revanche pas être affaiblie par la fusion des régions et départements qui aurait pour seul effet d'éloigner l'élu territorial du citoyen, bien loin de l'objectif de proximité que poursuit la décentralisation. Les sénateurs resteront à l'écoute des élus territoriaux pour appréhender au mieux ce projet de réforme, dont la Chambre Haute sera saisie en premier.



Jean-Luc Fichet visite des exploitations agricoles bio dans les Monts d'Arrée (septembre 2009)